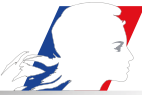




PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES

à portée de clic !

Attention changement important :
la gestion des permis de conduire
et cartes grises se **modernise**

Pourquoi ?

Les démarches administratives se font désormais en ligne, depuis chez vous,
24 h / 24 - 7 j / 7

Comment ?

En vous rendant sur **www.ants.gouv.fr**

Rechercher

Mon Espace

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURIÉS

Vos démarches Les titres Les solutions Nos partenaires L'international Nos marchés publics Salle de presse Contacter l'ANTS

Connaitre le solde de mes points

Où est mon permis de conduire

Effectuer une demande de permis de conduire

Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur

Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur

Où est mon passeport / ma CNI

Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation

Où est ma carte grise

Déclarer la vente de mon véhicule

Modifier mon adresse

Refaire mon certificat d'immatriculation

Changer de titulaire

ACCÉDER À VOTRE ESPACE

Mais il faut s'identifier...

Oui et pour cela nous vous recommandons d'utiliser un seul identifiant et un seul mot de passe à vie pour tous les sites de l'État avec :



FRANCE
connect

Et si je ne dispose pas de matériel ?

Rendez-vous dans un Point numérique (préfecture, sous-préfecture) ou dans un Espace numérique (Maison de Service Au Public)

Mais avant, renseignez-vous : un membre de votre famille, un proche, un voisin, un collègue, ... vous aidera certainement pour une solution sans déplacement